

# PROCES-VERBAL

## COMITE DE DIRECTION réunion plénière

### Au siège

### 16 Octobre 2023

### Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

---

#### Membres élus présents :

Mesdames Christine AUBERE

Messieurs Philippe COUCHOUX, Bruno FOUCHET, Gilbert MATHIEU, Christian PORNIN, Rosan ROYAN, Simon VEISSIERE

#### Membres de droit présents :

Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président du District de SEINE-ET-MARNE), Jean-Pierre MEURILLON (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Denis TURCK (Président du District du VAL DE MARNE)

#### Assistent :

Mesdames Sophie GERMAIN (Directrice Générale), Florence DUC (Directrice Générale Adjointe)

Messieurs Hugues DEFREL (Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage), Olivier BIRON (Directeur Général Adjoint), Michaël MAURY (Directeur Général Adjoint), Ali MOUCER (Directeur Technique Régional)

#### Absents :

Mesdames Joëlle MONLOUIS (excusée), Marie-Christine TERRONI (excusée), Ghislaine YESLI KERRAD (excusée)

Messieurs Ahmed BOUAJAJ (excusé), Claude DELFORGE (excusé), Ahmed HADEF (excusé), Daniel VOISIN (excusé)

---

### **ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DU 04 NOVEMBRE 2023**

#### **Présentation et adoption du Budget prévisionnel 2023-2024 réactualisé**

Il est préalablement rappelé que le Budget prévisionnel 2023-2024 a déjà fait l'objet d'une adoption par l'Assemblée Générale de la Ligue le 26 Novembre 2022. Toutefois, afin de tenir compte des évolutions de la saison écoulée (Comptes clos le 30 Juin 2023 arrêtés par le Comité lors de sa dernière réunion plénière), et d'éventuels nouveaux éléments impactant l'activité de la Ligue, il est nécessaire de procéder à un réajustement du Budget de la saison 2023/2024.

Le Comité prend connaissance du Budget prévisionnel 2023-2024 réajusté, construit sur une base de 304 000 licences en fin de saison (idem saison 2022-2023), et entend les explications

détaillées de Mme Sophie GERMAIN quant aux principales variations constatées, poste par poste, entre le Budget prévisionnel 2023-2024 initialement voté et le Budget prévisionnel réajusté.

Ce Budget prévisionnel 2023-2024 réactualisé est adopté à l'unanimité, et sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du 04 Novembre 2023.

### **Présentation et adoption du Budget prévisionnel 2024-2025**

Il est préalablement rappelé qu'il est nécessaire que le Budget prévisionnel 2024-2025 soit présenté et adopté par l'Assemblée Générale avant le début de l'exercice. Aucune Assemblée n'étant, à ce jour, programmée entre le 04 Novembre 2023 et le 1<sup>er</sup> Juillet 2024, date d'ouverture de l'exercice comptable 2024-2025, ce Budget doit donc être soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée.

Le Budget prévisionnel 2024-2025 a été établi sur la base d'une augmentation de 2% du Budget prévisionnel 2023-2024 réajusté.

Ce Budget prévisionnel 2024-2025 est adopté à l'unanimité et sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale du 04 Novembre 2023.

### **Vacances au sein du Comité de Direction : candidats proposés par le Président**

Le Président présente au Comité les candidats qui seront proposés à l'Assemblée Générale de la Ligue du 04 Novembre prochain afin de combler les vacances créées par les démissions de Mme Valérie COLIN et de M. Paolo DE CARVALHO, à savoir :

- . M. Daniel VIARD en qualité de Trésorier
- . M. Toufik MOUKRIM en qualité de membre indépendant

Etant précisé que les intéressés qui sont également candidats à l'élection des membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales, respectent les conditions générales d'éligibilité telles que prévues à l'article 10.3 des Statuts de la Ligue.

### **Candidatures aux élections de membres de la délégation de la Ligue aux Assemblées Générales de la F.F.F. et de la L.F.A. (au titre de Président du District de la SEINE-SAINT-DENIS et délégués par tranche de 50 000 licences) : décision de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales**

Le Comité prend acte des décisions de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales du 12 Octobre 2023 quant à la recevabilité des candidatures reçues dans le cadre des élections suivantes :

#### **Au titre de Président du District de la SEINE-SAINT-DENIS**

Titulaire : HADEF Ahmed

#### **Au titre de Délégués par tranche de 50 000 licences – Saison 2023-2024 (élection de 6 candidats)**

- 1 - Titulaire : BOUAJAJ Ahmed – Suppléant : SOUADJI Jamal
- 2 - Titulaire : COUCHOUX Philippe – Suppléant : VEISSIERE Simon
- 3 - Titulaire : MONLOUIS Joëlle – Suppléante : PEREIRA Christine
- 4 - Titulaire : ROYAN Rosan – Suppléant : MERT Paul
- 5 - Titulaire : HIEGEL Brigitte – Suppléant : GUILLOU Catherine
- 6 – Titulaire : VIARD Daniel – Suppléant : MOUKRIM Toufik
- 7 - Titulaire : CHEVIT Frédéric – Suppléant : DOUCOURE Bandiougou

### **Présentation et adoption de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale**

Le Comité arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du Samedi 04 Novembre 2023 comme suit :

- I. **APPEL DES DELEGUES ET QUORUM**
- II. **MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA LIGUE**

- III. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26.11.2022 (publié sur le site paris-idf.fff.fr le 31.07.2023)**
- IV. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2022-2023**
- V. QUESTIONS FINANCIERES**  
Présentation des Comptes clos le 30 juin 2023  
Rapports du Commissaire aux Comptes (Rapport Général et Rapport Spécial)  
Approbation des Comptes clos le 30 juin 2023  
Affectation du Résultat de l'exercice  
Approbation des budgets prévisionnels 2023-2024 (réactualisé) et 2024-2025
- VI. ELECTION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE**
- VII. ELECTIONS DE MEMBRES DE LA DELEGATION DE LA LIGUE AUX ASSEMBLEES GENERALES DE LA F.F.F. ET DE LA L.F.A.**  
Election du Président du District de la SEINE-SAINT-DENIS  
Election des délégués de clubs – saison 2023-2024
- VIII. QUESTIONS DIVERSES**
- IX. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE**

Le Président précise par ailleurs qu'à l'occasion de cette Assemblée Générale, (i) le club de SENART MOISSY sera mis à l'honneur au regard de son palmarès dans le Festival Foot U13 (3 fois vainqueur de cette épreuve, une 1<sup>ère</sup> pour un club amateur), et (ii) il sera effectué la remise des dotations des opérations « Solidarité Club », Foot Féminin c'est déjà un but » et « Top Futsal ».

#### **LE POINT SUR LES EFFECTIFS LICENCIES**

Au 16 Octobre 2023, la Ligue a enregistré 243 096 licences contre 212 434 licences la saison dernière à la même période, soit une augmentation de 14,4% (+ 30 662 licences).  
A date, la Ligue a ainsi enregistré 79,9% du nombre total de licences de la saison dernière.

Les membres du Comité prennent ensuite connaissance, à l'aide de différents tableaux, de :

- . La répartition des licences enregistrées par catégorie,
- . La répartition et l'évolution des licences enregistrées par District.

Des informations quant à l'évolution du nombre de licences enregistrées de Juin à Octobre (avec un comparatif par rapport à la saison dernière) et la répartition des licences enregistrées par type sont également communiquées.

#### **LES INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA LIGUE ET DU SECRETARIAT GENERAL**

##### **Informations générales**

\* Tarif de la licence « Stagiaire Educateur »

Le Comité,

Rappelé que l'Assemblée Fédérale du 18.06.2022 a décidé de la création, à compter de la saison 2022-2023, d'une licence « Stagiaire éducateur » (cette licence étant destinée aux stagiaires en formation BMF ou BEF, n'ayant aucun module ou certificat fédéral de formation d'éducateur de football).

Etant relevé qu'il n'était cependant pas possible de formuler une demande de licence « Stagiaire éducateur » au cours de cette saison 2022-2023.

Noté que l'Assemblée Fédérale n'a pas arrêté le montant de la part fédérale sur cette licence, Observe que :

. Pour la saison 2023-2024, les paramétrages nécessaires ont été effectués (sans qu'une information préalable ne soit donnée), et la licence « Stagiaire éducateur » peut être demandée par les personnes concernées,

. Les services de la Fédération ont été sollicités, depuis le 26 Juin dernier, par la Ligue, notamment sur la question de la facturation de la part fédérale sur cette licence,

Par ces motifs,

Sursoit à statuer sur le prix de vente de la licence « Stagiaire éducateur » pour 2023-2024 dans l'attente d'une réponse de la FFF quant au montant de la part fédérale sur cette licence.

\* Informations sociales Ligue

Le Comité entend les explications détaillées du Président et de Mme Sophie GERMAIN quant à l'arrêt de la Cour de cassation dans le cadre d'un litige opposant la Ligue à un ancien salarié. Le Président informe par ailleurs le Comité de l'accord donné pour une rupture conventionnelle avec M. Alexandre RUMPLI, responsable de l'IR2F.

\* Mouvements dans les Commissions

- Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Le Comité prend acte de la démission de M. Daniel VIARD en sa qualité de membre de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

\* Mouvement dans les Clubs

- Demande d'affiliation pour 2023-2024

Le Comité émet un avis favorable à la demande d'affiliation suivante :

Club Futsal

. PIMENT NOIR (91)

- Demande de changement de titre

Le Comité entérine le changement de nom du club suivant :

Club Libre

. 530 244 - BOISSY SOUS ST YON F.C. devient FOOTBALL CLUB DE BOISSY 91 (91)

- Inactivités totales pour 2023-2024 (1<sup>ère</sup> saison)

Le Comité,

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Un club en non-activité est celui qui ne s'engage pas en compétition officielle, ou qui est déclaré tel par la Ligue régionale, pour un autre motif. [...]* »

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce, sous réserve des sommes dues, leur inactivité (1<sup>ère</sup> saison) :

531 092 : US POMPONNE (77)

535 741 : AS ANGERVILLIERS (91)

548 119 : ZIRI A. (93)

549 559 : FC ARRONVILLE (95)

550 806 : PARTOUT'ATHIS (91)

554 249 : ACS LA JOIE DE JOUER (93)

561 009 : EDUCATION FORMATION FOOTBALL ACADEMY TRAINING (94)

563 885 : SEVRAN FUTSAL UNITED (93)

564 044 : PARIS CLUB DE GOUSSAINVILLE FUTSAL (95)

564 268 : UNION SPORTIVE ARMENIENNE FRANCAISE HAIG MELKONIAN (94)

564 301 : A L'ETOILE DE PARIS ILE DE FRANCE (95)  
564 383 : NOGENT FUTSAL (94)  
564 499 : LQB FUTSAL CLUB (94)  
564 559 : MESOPOTAMIE PARIS FC (95)  
580 833 : US HOMENMEN FRANCE (92)  
581 617 : OLYMPIQUE PARIS ESPOIR (94)  
581 724 : ACS DE BRUYERES (95)  
607 194 : MINISTERE FINANCE ET TOUR. ASC (78)  
847 564 : PLUG IT CLUB (75)  
860 338 : ASSOCIATION JEUNESSE SAINT VINCENT DE PAUL (75)  
860 640 : ASSOCIATION SPORTIVE PARKFUTBOL (93)  
864 427 : EQUIPE ELEPHANT DE COTE D'IVOIRE (94)

- Inactivités totales pour 2023-2024 – 2<sup>ème</sup> saison

Le Comité,

Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Un club en non-activité est celui qui ne s'engage pas en compétition officielle, ou qui est déclaré tel par la Ligue régionale, pour un autre motif. [...]* »

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce, sous réserve des sommes dues, leur inactivité (2<sup>ème</sup> saison) :

522 867 : CA MONTOIS DONNEMARIE (77)  
526 072 : SAINT-DENIS AM FC (93)  
533 511 : TRAVAILLEURS PORTUGAIS IVRY (94)  
545 184 : BALLES AUX PIEDS AS (94)  
546 205 : FC BRESMONT (77)  
547 666 – PATRONAGE LAIQUE MUNICIPAL CONFLANS (78)  
549 655 : QUARTIER SAINT-BERNARD (93)  
549 784 : AS A L'ARACHE (92)  
550 705 : PORTUGAIS AUBERGENVILLE (78)  
553 040 : SAINT CYR F.C. (91)  
560 737 : GAGNY UNITED FUTSAL CLUB (93)  
560 810 : HOMME II TERRAIN ACADEMY (93)  
560 813 : FUTSAL CLUB DE VINCENNES (94)  
560 967 : VILLEBON FUTSAL CLUB (91)  
560 971 : INDOOR POUR TOUS (95)  
561 005 : BEZONS SPORTING CLUB (95)  
561 010 : PONTIERRY FUTSAL (77)  
561 072 : VLT FUTSAL ACADEMIE (94)  
561 169 : ETOILE DE BONDY (93)  
561 228 : L'UNION (93)  
564 046 : NATTHYCOR ET TOTAM (92)  
564 272 : SERVON ASM (77)  
564 278 : BONDY ACADEMIE (93)  
564 332 : 1 2 3 SOLEIL 140 (93)  
581 729 : TRAIT D'UNION CLAMART (92)  
600 787 : DEFENSE NATIONALE PARIS CS (94)  
612 225 : FC MUNICIPAUX DE GONESSE (95)  
615 456 : US NATIXIS (92)

- Radiations suite à 2 saisons consécutives d'inactivité

Le Comité,

Vu l'article 42.1 des Règlements Généraux de la F.F.F., lequel dispose que : « *Un club demeuré deux saisons consécutives sans activité officielle est automatiquement radié.* »,

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce leur radiation :

524 715 : MAREUIL LES MEAUX U.S. (77)  
532 138 : FC LA VERRIERE (78)  
544 496 : CORMEILLES EN VEXIN F.C. (95)  
546 908 : MAROCAINS PROV. FIGUIG (93)  
548 426 : PORTUGAIS DE L'ILE SAINT GERMAIN (92)  
550 013 : GENTILLY U.S. (94)  
552 165 : ACCES (94)  
553 190 : U.S DES GREVES (92)  
560 364 : THOMERY FUTSAL (77)  
560 467 : FIVE STAR VALENTON (94)  
560 468 : BLACK STARS (75)  
560 472 : BERCY FOOTBALL CLUB  
560 473 : SCHOOL SPORT EVENT  
560 547 : SCA2000 EVRY (91)  
560 599 : CITE D'OR (94)  
560 604 : SAINT GRATIEN F.C. (95)  
560 612 : CLUB OLYMPIQUE DE PORCHEVILLE (78)  
560 647 : UNION SPORTIVE ARMENIENNE DE PARIS  
560 649 : FOUILLEUSE FOOTBALL CLUB  
560 688 : FOXY ATHIS-MONS FOOTBALL CLUB  
560 689 : AKADEMIK FOOTBALL  
560 706 : LES CONSTRUCTEURS CFM DU BTP (78)  
560 735 : RACING CLUB DE DRANCY  
560 808 : SPORTS PARIS OUEST  
560 809 : R.C. DE CORBEIL  
560 862 : ASSOCIATION LES MERCENAIRES ALUMNI  
560 863 : LE CERCLE DE LA COHESION  
560 963 : MYELEVENT SPORT CLUB  
560 966 : MAKE CHANGE FOOTBALL  
563 866 : FUTSAL SUCY CLUB (94)  
564 055 : SPORT RUE PREVENTION (75)  
564 216 : BAYERN BARBECUE CLUB (75)  
582 095 : PARIS WORLD GAMES ASSOCIATION  
607 150 : AS PTT ESSONNE (91)  
690 704 : APSAP CHI CRETEIL (94)  
760 962 : PARIS BANLIEUE UNITED (93)  
846 186 : EQUINOXE A.S. (75)  
851 005 : GRESSOISE A.S. (77)  
853 550 : LE LOKOMOTIVES DES 2 GARES (75)  
860 597 : ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE VADDUKODDAI  
860 667 : FOOTEVENT (95)  
860 961 : ASSOCIATION SPORTIVE ESTORIL (94)  
860 962 : ATHLETIC FOOTBALL CLUB DE LONGNES (78)  
864 217 : LA LUMIERE (95)

- Radiations pour non-paiement des sommes dues

Le Comité,

Vu l'article 3 des Statuts de la F.F.F., lequel dispose que : « *La qualité de membre de la Fédération se perd par la démission ou la radiation, dans le respect des droits de la défense, pour non-paiement des sommes exigibles [...] prononcée par le Comité Directeur de la Ligue régionale [...]* »,

Vu la situation des clubs suivants,

Prononce leur radiation pour non-paiement des sommes dues :

529 185 : CORBEIL AC (91)  
530 249 : PORTUGAIS NOISY LE GRAND (93)  
548 947 : LA PANAMICAINE (75)  
560 690 : ASSOCIATION SPORTIVE EDUCATIVE SOCIALE (93)  
561 100 : ASSOCIATION JEUNESSE SPORTIVE HAUT-MÉNILMONTANT (75)  
582 116 : ULTRA FUTSAL CLUB (94)  
582 262 : FOOTBALL CLUB DE BREVANNES (94)  
608 828 : ASPTT CERGY-PONTOISE (95)

- Entente

. Entente entre les clubs FOOTBALL FEMININ ACADEMY 77 (751 034), VAL DE FRANCE F. (549 941), QUINCY VOISINS F.C. U.S. (500 559) et LAGNY MESSAGERS F. US (549461) pour la constitution d'une équipe U15 F.

Le Comité prend acte du retrait de cette entente du club de VAL DE FRANCE F. (549 941).

**QUESTIONS DIVERSES**

A. MOUCER

. Retour sur les premières sessions du Brevet d'Entraîneur de Football.  
. Lancement partiel des nouvelles formations fédérales à compter de ce jour.

H. DEFREL

. Retour sur le stage supérieur des arbitres de Ligue.  
. Aborde la question de la présence d'un seul encadrant majeur sur le banc de touche.

P. SURMON

. Assemblée Générale du District le 21 Octobre prochain.

R. ROYAN

. Point de la Permanence Téléphonique Week-end.

P. COUCHOUX

. Retour sur la rentrée du Futsal organisée dans les Districts 77, 91, 92 et 93.

C. DEVILLE-CAVELLIN

. Assemblée Générale du District le 21 Octobre prochain.  
. Fait part de son inquiétude quant à la recrudescence de faits d'indiscipline en ce début de saison.

S. VEISSIERE

. Point sur le recrutement d'un nouveau CTRA.

P. COLLOT

. Assemblée Générale du District le 21 Octobre prochain.

F. CHARRASSE

. Retour sur les actions du District (initiation aux gestes qui sauvent pour les catégories U13, filles et garçons)  
. Embauché d'un nouveau Technicien Départemental.

B. FOUCHET

. Décès d'Henri DIDIER qui a notamment été Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage pendant de très nombreuses années, et membre du Comité de Direction en qualité de Trésorier Adjoint sur la mandature 2008-2012.

Le Comité adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

J. SANDJAK

. Réflexion sur la mise en place d'une structure de gestion de Morfondé.

. Date de la prochaine réunion « Président de Ligue – Présidents de District ».

. Réunion du groupe de travail sur les travaux à Morfondé, composé de Marie-Christine TERRONI, Philippe SURMON, Claude DEVILLE-CAVELLIN et Bruno FOUCHET, le 25 Octobre prochain.

---

**Le Président**  
**Jamel SANDJAK**

---

**Le Président Délégué**  
**Bruno FOUCHET**